



CFJM – Certificat FC

Journaliste Reporter d'images

Description de la formation

A travers cette formation, le-la journaliste apprend à tourner seul-e des sujets et reportages vidéo à l'aide d'une caméra professionnelle, d'épaule ou de poing. Il-Elle réalise ses propres sujets TV de A à Z, de l'organisation du tournage au montage final pour diffusion.

Cette formation au JRIsmé s'adresse à l'ensemble des journalistes, qu'ils-elles aient ou non une expérience audiovisuelle. Les participants-es bénéficiant d'une expérience jugée suffisante peuvent, sur demande, faire valider leurs acquis et démarrer la formation à partir de la deuxième semaine du « module de base ».

La formation est volontairement orientée sur l'acquisition de compétences et la mise en pratique des acquis professionnels. Pour cette raison, l'effectif des apprenantes et apprenants est limité, pour chaque volée, à 8 personnes au maximum. La formation est en principe proposée deux fois par année, en mai et en novembre.

Deux modules :

La formation est divisée en deux modules, avec une formation de base, collective, et une formation spécifique, suivie individuellement et en emploi avec le soutien d'un-e coach, en vue de la réalisation de travaux soumis à un jury indépendant.

1) Le « module de base » comprend trois semaines de formation intensive, dispensée en présentiel, au CFJM à Lausanne.

2) Le « module spécifique », optionnel, prévoit la création en emploi, avec l'appui d'un-e coach, de reportages TV de style différents, à réaliser dans le trimestre suivant le module de base et à défendre devant un jury indépendant dans le cadre d'un examen de soutenance.

Trois niveaux de certification :

La formation offre au total trois niveaux de certification. Soit, par ordre d'importance, un-e :

a) ATTESTATION DE SUIVI DE COURS : remise pour le suivi du module de base de trois semaines, mais sans évaluation écrite et individuelle des travaux pratiques effectués en formation

b) CERTIFICAT FC DE JRI : délivré pour le suivi du module de base avec évaluation écrite des travaux effectués durant la formation. Au minimum quatre des six travaux menés à bien doivent être jugés « diffusables », avec ou sans mention.

c) CERTIFICAT FC DE JRI (NIVEAU AVANCÉ) : remis aux personnes qui, dans la foulée du CERTIFICAT FC DE JRI obtenu à l'issue du module de base, s'inscrivent à un examen de soutenance basé sur trois reportages TV de genres différents, à réaliser dans les trois mois.

La réalisation des trois reportages se fait en emploi. Elle est conduite dans le cadre d'un coaching individuel modulable selon les besoins, afin de faciliter la mise en œuvre du savoir et du savoir-faire acquis dans le premier module de la formation.

Le module de base en bref :

Durant la semaine 1, le-la journaliste acquiert les bases de la narration en images et prend en main l'outil de tournage et de montage. Cette semaine initiale apporte aux participants-es une base théorique, méthodologique et technique complète. L'application est immédiate, avec divers exercices programmés chaque jour.

Les semaines 2 et 3 proposent une mise en pratique intensive des notions acquises durant la première semaine. Le-la participant-e y enchaîne la réalisation au quotidien de reportages magazines et d'actualité tournés en JRI. Le-la participant.e bénéficie du soutien de monteurs et monteuses professionnels-les et d'un débriefing oral, resp. formalisé dans le cadre d'une évaluation écrite de chaque travail.

Le module spécifique en bref :

Pour être parfaitement intégrés, les réflexes acquis à l'issue du « module de base » doivent idéalement pouvoir être exercés régulièrement et valorisés dans des productions diffusables.

Dans ce but, il est proposé au/à la JRI ayant suivi le module de base de consolider les acquis du « module de base » par la réalisation en emploi de reportages TV en bénéficiant du soutien d'une-e coach. Pour accéder au « Certificat FC de JRI (de niveau avancé) », trois de ces reportages TV doivent être présentés dans les trois mois et défendus avec succès devant un jury indépendant dans le cadre d'un examen de soutenance.

Le coaching est assuré par un ou une journaliste expérimenté-e validé-e par le CFJM. Il est organisé de manière modulable, à raison de 3 à 6 rendez-vous à répartir sur la période précédant la soutenance. L'appui du/de la coach n'a pas pour but de créer spécifiquement les trois sujets à présenter devant le jury, mais de soutenir la mise en œuvre des acquis et la progression dans la réalisation de reportages TV directement diffusables par le/la journaliste et son média.

Le coaching peut prendre deux formes, qui peuvent être combinées, à savoir :

- un ou plusieurs accompagnements sur le terrain, à raison d'une demi-journée, lors de tournages
- une série de rendez-vous de 60-90 minutes pour le visionnement et débriefing de reportages et rushes tournés entre deux rendez-vous, la rencontre pouvant être organisée en présentiel, en rédaction ou au CFJM, ou à distance.

Le matériel :

Le CFJM met à disposition le matériel de tournage (caméras de poing Sony PMW EX1R) ainsi que les licences du logiciel de montage (Adobe Première Pro) durant la formation. Avec l'accord du ou de la responsable de formation, le-la participant-e peut aussi choisir d'utiliser son propre matériel de tournage ou de montage.

Les objectifs :

A l'issue du « module de base », le-la participant-e est capable de réaliser de A à Z, en tant que JRI, un reportage TV de qualité professionnelle, soit de :

- Préparer le matériel de tournage et en prendre soin
- Connaître les réglages principaux de la caméra
- Soigner la qualité de l'image
- Obtenir un son de qualité
- Organiser un tournage vidéo
- Tourner des séquences vivantes et pertinentes
- Maîtriser les différentes étapes du montage
- Adapter sa production aux besoins de la rédaction